Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (2019) **Heft:** 2267

Artikel: UBS et Credit Suisse : trop modeste renforcement des exigences de

fonds propres : les banques systémiques internationales continuent de

représenter un risque

Autor: Delley, Jean-Daniel

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1020109

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

couleurs de notre drapeau seront encore de valeur.»

Et, d'une certaine manière en précurseur des écologistes actuels, Keller prophétisait:

«Un temps viendra où le trésor noir du soleil sera consumé sous la terre, en moins de siècles que les millénaires qui avaient été nécessaires à l'amasser.

Ensuite, on dépendra de l'électricité. Mais, alors que les forêts naturelles sont déjà en train d'être dévorées, lentement mais sûrement, où seront les forces hydrauliques domestiquées qui sont censées faire fonctionner les machines électriques? [...]

Voilà à quoi nous conduira l'injonction folle: plus, plus, toujours plus!

Qui engloutira le "suffisant".»

L'impact politique des poètes et des philosophes

Leurs paroles ont-elles une

quelconque influence, ou s'agitil seulement de paroles emportées par le vent?

Spitteler nous donne une première réponse. Comme les politiciens, il se servait de la parole pour faire bouger les choses. Toutefois, contrairement aux politiciens, il n'avait à disposition aucun autre instrument de pouvoir pour rallier des partisans. Il n'avait aucune influence pour amener son point de vue au cœur des votations populaires. Et il ne jouissait pas d'une popularité importante. Il n'avait que la parole, et pourtant sa parole subsiste.

C'est justement cette absence de pouvoir qui a fait la force de Spitteler. Il portait à la connaissance du public les sujets qui le préoccupaient, indépendamment de tout lien d'intérêt. Il exprimait des choses qui n'avaient pas été dites par les politiciens élus, et que peut-être, ces derniers ne pouvaient dire avec la même intensité et la même crédibilité. Les mots de Spitteler ont contribué à surmonter la fracture, profonde à l'époque, entre Romands et Alémaniques. C'est justement un poète souvent exubérant qui a sobrement attiré l'attention sur la distinction qu'il convient d'opérer entre sympathie personnelle et raison politique. Ce faisant, en 1914, dans un savant équilibre entre engagement et retenue, il a fait passer l'intérêt commun pour la voie raisonnable.

Faire un tel usage de la liberté d'écrivain demandait du courage. Et c'est en cela que résident finalement la crédibilité et l'influence de Spitteler au-delà de son époque, même s'il s'agit d'une influence incertaine. Quoi qu'il en soit, sa contribution est entrée dans la réflexion politique. Il a aidé la société suisse à prendre conscience de son unité politique et de son identité. Malgré le Röstigraben, les Welsches et les Suisses alémaniques sont unis aujourd'hui.

UBS et Credit Suisse: trop modeste renforcement des exigences de fonds propres

Les banques systémiques internationales continuent de représenter un risque

Jean-Daniel Delley - 06 décembre 2019 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/35825

Le Conseil fédéral resserre un peu la vis de la réglementation bancaire. Mais les grands instituts financiers conservent. une marge de manœuvre suffisante pour prendre des risques inconsidérés. En cas de coup dur, l'Etat sera toujours là

pour sauver les meubles.

La <u>révision</u> de l'ordonnance sur les fonds propres est destinée à

renforcer les exigences de liquidités nécessaires dans le cas d'un scénario de crise. Jusqu'à présent les banques dites systémiques, à savoir celles dont la faillite mettrait en danger l'économie nationale, devaient détenir des fonds propres correspondant au moins à 5% de la somme de leur bilan. De plus elles avaient l'obligation de disposer d'un coussin de liquidité supplémentaire de 4% de cette même somme. Cette deuxième exigence répond à la crainte que les banques en difficulté utilisent une grande partie de leurs fonds propres pour sauver leurs activités à l'étranger au détriment de leurs positions en Suisse.

Pour UBS et Credit Suisse, ce coussin passe maintenant à 5%. Ce point supplémentaire représente pour les deux banques une somme de 24 milliards de francs sous forme d'emprunts rapidement convertibles en cas de besoin, pour un coût annuel de quelque 170 millions par an. Analysant cette information, la NZZ elle-

même conclut: le contribuable n'a aucune garantie de ne plus passer à la caisse en cas de faillite de ces banques.

Marc Chesney, professeur de finance à l'Université de Zurich, rappelle que la garantie implicite de l'Etat en cas de crise financière permet à ces banques de se financer à des taux préférentiels. Le FMI avait estimé leurs gains à 26,7 milliards de francs pour l'année 2012.

Cette garantie les incite à réaliser des opérations risquées. Comme avec les produits dérivés censés permettre aux entreprise de s'assurer contre différents types de risques, en réalité un terrain de jeu prisé par les spéculateurs. Ne figurant pas dans le bilan des banques, ils représentent un volume d'affaires colossal: en 2017 pour Credit Suisse, ce volume se montait à 28'800 milliards. soit 38 fois la somme de son bilan, 687 fois le montant de ses fonds propres et 43 fois le PIB helvétique. Autres opérations risquées: les

produits structurés, cette combinaison peu transparente de plusieurs dérivés qui a conduit à la crise financière de 2008 et qui, pour les banques helvétiques, représentent un volume de 275 milliards.

Chesney estime que le niveau des fonds propres devrait atteindre 20 à 30% de la somme du bilan pour que la garantie implicite de l'Etat disparaisse. En la matière, il ne fait pas figure d'extrémiste. L'économiste américaine Anat Admati, de l'Université de Stanford et docteur honoris causa de l'Université de Zurich, préconise également un pourcentage du même ordre.

Jusqu'à présent les banques ont réussi à écarter cette exigence. Elles continueront donc à pouvoir emprunter à bon compte grâce au filet de sécurité de l'Etat et à jouer impunément dans le grand casino financier. Jusqu'à la prochaine crise que nombre d'analystes, dont le célèbre économiste Nouriel Roubini, prévoient pour l'an prochain.

Renouveau des trains de nuit: pas pour la Suisse occidentale

Le traitement indigne des seuls passagers en provenance d'Italie dans le train de nuit Paris-Venise et retour, interdit d'arrêt en Suisse

Michel Béguelin - 13 décembre 2019 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/35839

Deux tendances de fond revalorisent les trains de nuit en Europe. D'une part, l'essoufflement de la grande vitesse de jour sur notre continent hors des liaisons existantes; d'autre part, l'exigence climatique imposant de transférer du trafic aérien vers le rail, pour les distances les plus adaptées à ce dernier et disposant de marges de